



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ISÈRE



ENTREPRISE COMMENT NOUS SOUTENIR ?

Agissons ensemble pour la nature !

Protéger l'environnement ne peut se faire sans le concours de partenaires du monde économique. L'entreprise constitue un partenaire naturel et indispensable de la LPO. S'engager ensemble, c'est s'engager plus loin.

LPO Isère

Créée en 1973 la LPO Isère, association de loi 1901, mène des actions de protection et de sensibilisation en faveur de la faune sauvage et des milieux naturels. Protéger la nature doit être l'affaire de tous, car préserver la biodiversité contribue au bien-être des citoyens d'aujourd'hui et à celui des générations futures.

Notre association bénéficie d'un ancrage local fort et historique dont le travail est reconnu depuis plus de 30 ans.

LPO France

Forte d'un siècle d'engagement (avec plus de 42 000 adhérents, 5000 bénévoles actifs, 400 salariés sur le territoire national). Elle regroupe un réseau d'associations locales actives dans 79 régions et départements, la LPO est aujourd'hui la première association de protection de la nature en France. La délégation départementale iséroise figure parmi les plus actives.



MÉCÉNAT

La LPO Isère est éligible au mécénat dans le cadre de la défense de l'environnement et du caractère éducatif de son activité.

Cette forme de soutien permet de concrétiser un rapprochement entre entreprise et association autour de l'intérêt du bien commun.

Le mécénat peut se décliner soit en soutien financier (apport numéraire) soit sous forme de mécénat en nature (mise à disposition de matériel ou de compétences).

Avantages

- > Mettre en avant les valeurs que portent votre entreprise auprès du grand public mais aussi de vos salariés
- > Favoriser votre ancrage territorial
- > Apporter un nouvel angle de communication autour de votre activité

Contreparties

- > Nous réalisons la communication autour du projet, avec l'apparition de votre logo et du nom de votre entreprise dans tous les supports liés
- > L'invitation de vos clients/salariés à des événements en lien avec l'action
- > Des animations et séances d'information auprès de vos salariés



Rappel avantages fiscaux

Instituée par la loi du 1er août 2003, l'augmentation de la réduction d'impôt représente un avantage fiscal accru et non-négligeable (60 % du total des versements). La LPO étant reconnue d'intérêt général vous pouvez bénéficier de cette déduction lorsque vous nous soutenez en tant que mécène ou donateur.

A quoi peut servir le mécénat ?

Soutien financier

- > Acquisition foncière en faveur de milieux naturels ou d'espèces menacées
- > Projets de sciences participatives autour de la plateforme www.faune-isere.org
- > Achat de matériel technique pour la réalisation de nos études
- > Construction d'aménagements favorables à la faune (nichoirs, gîtes, etc.)
- > Réalisation de chantier nature
- > Actions de sensibilisation auprès de différents publics

En 2012, la LPO Isère a acheté des parcelles de terrain au Mas Lary (La Combe-de-Lancey) afin d'en faire une réserve pour une population d'amphibiens menacée par une route. Le site a été aménagé au cours d'un chantier réunissant une vingtaine de bénévoles.

Soutien en nature ou de compétences

- > Mise à disposition de compétences professionnelles
- > Dons d'équipements
- > Réalisation de produits de communication
- > Donation de sites naturels



Chantier nature en équipe

PARTENARIAT

La LPO Isère développe de nombreux partenariats avec des professionnels du monde de l'entreprise et accompagne de nombreuses structures notamment dans les études d'impact des projets et la mise en place des mesures compensatoires, apportant ainsi son expertise dans la protection de l'environnement et la gestion de milieux naturels.

*La LPO Isère a signé une convention de partenariat sur 3 ans avec **ERDF** (2014-2017) afin de diminuer les risques dus aux lignes électriques et aux équipements dangereux pour les oiseaux. La LPO travaille depuis plus de 10 ans avec **CEMEX** (carrières et béton) afin d'améliorer la gestion du patrimoine naturel des sites d'exploitation.*

REFUGES LPO

Labellisez les espaces verts et les bâtiments de votre entreprise en les classant Refuge LPO !

Devenir Refuge LPO "Entreprise", c'est choisir de mener une action concrète pour aider la nature, c'est participer au quotidien à protéger la vie sauvage tout en développant des gestes écocitoyens favorables à la biodiversité.

En Isère nous sommes plus de 700 refuges, aidez nous à faire grandir le premier réseau de jardins écologiques de France !

Vous pouvez également agir à nos côtés pour les oiseaux des jardins en parrainant l'achat de nichoirs et mangeoires !

*Le **Domaine Saint-Jean-de-Chépy** est devenu le premier Refuge entreprise en Isère en 2014, inauguré en présence d'Allain Bougrain-Dubourg (Président, LPO France).*



PARRAINAGE

Vous pouvez également parrainer un programme de conservation d'espèce menacée. En apportant, ainsi votre soutien vous investissez dans une action concrète qui vous permet de devenir l'ambassadeur de la protection d'une espèce. Ce programme consiste à conserver ou recréer un habitat favorable à ces espèces (entretien de milieux, pose de nichoirs, réalisation d'aménagements, etc), à améliorer les connaissances grâce à un suivi scientifique afin de pérenniser leur conservation.



Hirondelles



Chevêche d'Athéna



Effraie des clochers



Guépriers d'Europe



Amphibiens



Chauves-souris

**Nous sommes à l'écoute de vos envies, projets ou interrogations !
N'hésitez pas à nous contacter.**

LPO Isère
5 place Bir Hakeim
38000 Grenoble
Tél. : 04 76 51 78 03

Votre contact
Jean-Marc Taupiac
Directeur
direction.isere@lpo.fr
04 76 51 78 00



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ISÈRE